



Coussay-les-Bois 23 février 2024

Association ASPECT
7 Rue de l'Église,
86270 Coussay-les-Bois
a.aspect@laposte.net

Nouvelle alerte à la pollution des eaux souterraines par le site d'enfouissement de déchets de St-Sauveur

Le site d'enfouissement de déchets de St-Sauveur, a été exploité pendant une trentaine d'années, de 1980 à 2013, avec une capacité de 120.000 tonnes par an. Il est maintenant fermé, mais il reste sous surveillance. Chaque année SUEZ R&V Sud-Ouest, gestionnaire du site, doit remettre un rapport d'activité. En 2022, au vu du rapport concernant l'année 2021, l'association ASPECT a lancé une première alerte sur la pollution des eaux souterraines aux abords de ce site. Depuis, Il a fallu insister pour que SUEZ R&V Sud-Ouest communique le bilan d'activité de l'installation de stockage de déchets pour l'année 2022.

Nous avons étudié les tableaux présentant les résultats du contrôle des eaux souterraines opérés par des laboratoires extérieurs. **La comparaison entre l'amont hydraulique et l'aval hydraulique montre une dégradation de la qualité des eaux souterraines** que le bilan SUEZ ne fait pas apparaître. On observe des concentrations élevées pour plusieurs paramètres, et une augmentation dans le temps. On note en particulier une augmentation des chlorures, caractéristique de l'impact d'une Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux sur les eaux souterraines.

Les seuils d'alerte sont dépassés, ce qui justifie d'étendre les mesures de surveillance et de prendre des mesures d'investigations supplémentaires pour identifier l'origine du problème, et y remédier.

Actuellement l'eau distribuée dans le réseau n'est pas contaminée, mais, en aval du site, les eaux souterraines sont polluées et ne sont plus potables. Il convient de connaître la diffusion de cette pollution.

Nous avons demandé une réunion avec les Services de l'État, la société Suez, les mairies concernées et les associations destinataires du bilan SUEZ. Une telle réunion avait été annoncée en conclusion de la rencontre du 18 novembre 2022 à la mairie de Senillé-St-Sauveur. Elle devait se tenir au printemps 2023, afin d'examiner le bilan 2022 et la mise en œuvre des mesures figurant dans le compte-rendu de cette première réunion, mais elle n'a pas été programmée.

Nous demandons que nos analyses et nos propositions soient examinées, en sachant que plus le constat d'une dégradation du milieu eau souterraine est tardif, plus il est difficile et coûteux d'étudier et de gérer une éventuelle pollution.